

Zeitschrift:	Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica
Herausgeber:	Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band:	24 (1925)
Heft:	1
Artikel:	D'où vient l'expression "c'est le revers de la médaille"
Autor:	Demole, Eug.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-173089

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'où vient l'expression : “ C'est le revers de la médaille ”.

Il est peu d'expressions figurées d'un sens aussi précis et compréhensible que : « C'est le revers de la médaille ».

Lorsque après avoir vanté la beauté d'une idée, d'une personne ou d'un objet, on en vient à parler de ses imperfections, on résume son jugement en disant : *C'est le revers de la médaille*; et par là, on veut dire qu'en toute chose, il y a un bon et un mauvais côté. *Toute médaille a son revers* vient encore préciser ce dicton, en affirmant que dans toute médaille, à l'opposé du bon côté, on trouve le mauvais, qui est le revers.

Et cependant, cette expression d'un sens si clair ne repose, semble-t-il, que sur une confusion de mots.

Rappelons ici quelques définitions : En numismatique, on nomme aujourd'hui *médaille* une pièce de métal, frappée ou fondu, en l'honneur d'un personnage distingué, ou d'un événement mémorable. On appelle *droit* de la médaille (*avers* est prohibé depuis le Congrès de 1910), le côté le plus important et, en tous cas, celui qui apprend en faveur de qui ou de quoi la médaille a été faite. Le revers, sans être nécessairement inférieur en quoi que ce soit au droit, se trouve consacré soit à une légende explicative, soit à une allégorie, soit à la représentation d'un sujet quelconque. A aucune époque, il n'a jamais existé entre les deux côtés d'une médaille l'opposition que l'on trouve entre bon et mauvais, comme le voudrait la locution : « C'est le revers de la médaille ».

Le mot *médaille* vient de l'italien *medaglia*¹ et, dans le

¹ *Medaglia*, qui a la même étymologie que *maille*, s'employait autrefois en italien pour désigner une infime monnaie, dont deux faisaient le denier. En français, on l'a traduit par *maille*.

sens que nous lui donnons aujourd’hui, on ne le rencontre pas avant le xv^e siècle. C'est en effet au début de la Renaissance italienne que les premières médailles furent modelées et fondues par les Sperandio, les Matteo de’ Pasti, les Pisanello. Ce qui fait le mérite de ces nouvelles créations, c'est que les artistes qui les ont produites, tout en donnant aux bustes représentés au droit, un relief et une valeur plastique remarquables, ont su utiliser les revers pour en faire de vrais tableaux, si bien que l'on peut dire que les médailles de la Renaissance italienne constituèrent en quelque sorte une forme nouvelle de l'art dans laquelle excellèrent bientôt un grand nombre de modeleurs italiens, hollandais et français.

Les médailles de cette époque reproduisent en général les traits ou les hauts faits de quelques grands personnages italiens. Avec le temps, cet art se généralisa; on fit des médailles un peu partout. En outre, elles ne furent pas seulement produites par la fonte, mais on se mit à en frapper au balancier.

Peu à peu, cet art se démocratisa et tout le monde put avoir sa médaille.

L'expression figurée : « C'est le revers de la médaille » paraît avoir été en usage en Italie dès le xvi^e siècle. On en trouvera de nombreux exemples dans la cinquième édition du *Vocabolario degli accademici della Crusca* (Florence 1910, vol. X, in-4^o)¹.

Pour ce qui est du français, nous n'avons pas d'exemple à citer de l'emploi de cette locution avant le xvii^e siècle². Elle se trouve dans le dictionnaire de Furetière (1690) et dans la première édition du diction-

¹ Nous remercions tout spécialement M. le prof. Isidore Del Lunge, sénateur de Florence, ainsi que M. Ernest Muret, prof. à l'Université de Genève, pour les renseignements bibliographiques qu'ils ont bien voulu nous donner.

² Littré, dans son dictionnaire, cite à tort Nostradamus (1503-1566) qui, d'après le poète Béranger (*Oeuvres complètes*, Paris 1850, vol. II, p. 326), aurait écrit

naire de l'Académie française (1694), mais tout porte à croire qu'elle se trouvait déjà en usage précédemment.

D'après l'emploi de cette locution en Italie, au XVI^e siècle (elle pouvait remonter plus haut encore), on

qu'en l'an 2000, de la médaille on verrait le « revers ». Voici le passage en question :

Prédiction de Nostradamus pour l'an deux mil (air des trois couleurs).

Nostradamus qui vit naître Henri quatre,
Grand astrologue, a prédit dans ses vers
Qu'en l'an deux mil, date qu'on peut débattre,
De la médaille on verrait le revers.
Alors, dit-il, Paris dans l'allégresse,
Au pied du Louvre ouïra cette voix :
« Heureux Français, soulagez ma détresse ;
« Faites l'aumône (bis) au dernier de vos rois ».
Or, cette voix sera celle d'un homme
Pauvre, à scrofules, en haillons, sans souliers.
Qui, né proscrit, vieux, arrivant de Rome,
Fera spectacle aux petits écoliers.
Un sénateur criera : « L'homme à besace !
« Les mendiants sont bannis par nos lois.
« Hélas ! Monsieur, je suis seul de ma race,
« Faites l'aumône au dernier de vos rois ».

Le sénateur alors l'emmène chez lui jusqu'à ce que le Sénat décide de son sort.
Le dernier couplet dit :

Nostradamus ajoute en son vieux style :
La République au prince accordera
Cent louis de rente, et, citoyen utile,
Pour maire un jour Saint-Cloud le choisira.
Sur l'an deux mil on dira dans l'histoire
Qu'assise au trône et des arts et des lois,
La France en paix, reposant sous sa gloire,
A fait l'aumône (bis) au dernier de ses rois.

Il paraît improbable que Nostradamus soit l'auteur de cette prophétie.

Le grand astrologue français, attiré par Catherine de Médicis, fut comblé de biens après avoir fait l'horoscope de ses trois fils ; il devint plus tard médecin de Charles IX. Comment un homme, à ce point redétable de tout à la Cour, aurait-il osé annoncer que le dernier roi de France serait un mendiant ? Cela n'est pas possible.

Au reste, Béranger nous donne lui-même la preuve qu'il s'agit d'une fiction poétique.

Du temps de Nostradamus, on ne pouvait connaître les louis comme espèces d'or, puisqu'ils ne furent créés qu'en 1640 sous Louis XIII. Mais lui, Béranger, qui inventait l'histoire, aurait dû être plus instruit et ne pas faire dire un non-sens à Nostradamus. En bon astrologue, celui-ci aurait dû, par la bouche de Béranger, prédire la pension en francs et non en louis. Les dictionnaires, qui citent Nostradamus d'après Béranger comme ayant parlé au figuré du revers de la médaille, commettent donc une erreur. Nulle part, dans les *Centuries* de l'astrologue, on ne retrouve cette histoire qui est une pure invention.

arrive alors au fait, paradoxal en apparence, c'est que l'origine de la locution se confond presque avec l'époque des médailles de la Renaissance, dont les revers étaient particulièrement remarquables.

Aussi bien est-ce le moment de rappeler que le vocable *médaille* a possédé pendant longtemps, soit en italien, soit en français, un autre sens que celui que nous lui donnons aujourd'hui : il signifiait monnaie de l'antiquité.

Les belles monnaies grecques et romaines, d'or et d'argent, ont été de bonne heure recherchées, non tout d'abord comme documents historiques, mais comme objets de curiosité, puis comme servant d'accessoires à la bijouterie. « Le goût des médailles et leur emploi dans l'orfévrerie et la bijouterie, écrit M. de Laborde¹, datent de l'époque très reculée où ces signes d'échanges devinrent, par la valeur des graveurs, de véritables objets d'art... Dès la seconde moitié du xv^e siècle, c'est-à-dire à l'aurore de la Renaissance, les médailles antiques devinrent un auxiliaire de la bijouterie. »

Voici la reproduction d'une pièce d'argent de Syracuse, enchâssée dans un disque d'or et faisant une broche :



¹ Léon de Laborde, *Glossaire français du moyen âge*. Paris, 1872, in-8°, *Médailles*, p. 385.

Au droit, la tête d'Aréthuse, de profil à gauche, avec boucles d'oreilles, collier et diadème, les cheveux ceints d'une couronne de feuillage. Autour de la tête, quatre dauphins et la légende **ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ**. Au revers, à demi caché par la monture, un quadrigé au galop, à gauche. Le conducteur est couronné par une Victoire qui vole à sa rencontre. A l'exergue, divers accessoires; on remarquera la beauté de ce revers.

Pour obtenir un enchaînement solide et durable de la médaille dans sa monture, il fallait sacrifier un des côtés de la pièce et on choisissait naturellement le côté le moins flatteur à l'œil. Le côté principal était donc présenté aussi avantageusement que possible; quant à l'autre côté, masqué la plupart du temps par les accessoires de la monture, on le percevait mal, il se trouvait sacrifié et inférieur au droit, c'était... *le revers de la médaille!*

On pourrait prouver par l'examen des médailles modernes, issues de celles de la Renaissance, qu'il n'est possible à aucune époque, au moyen des revers, de légitimer l'expression qui nous occupe. On pourrait aussi montrer par de nombreux exemples que la bijouterie, qui a été la première à faire connaître sous le nom de médailles les belles monnaies de l'antiquité, les a présentées de telle sorte qu'elle a défiguré les revers, les rendant dignes d'avoir conduit à l'expression péjorative qui, depuis lors, a passé dans la langue sous une forme figurée.

Eug. DEMOLE.